



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2015

Offlanges, le 11 mai 2015

Présents : MM Cédric BARBIER, Marc BARBIER, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Sylvie LEROY, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Excusé : Jean MICHAUD

Secrétaire de séance : Jean-Claude THABARD

MODIFICATION STATUTS DU SIVU "LA NOUNOURSERIE"

Le SIVU a accepté la demande d'adhésion des communes de Pointre et Montmirey – Le-Château. Le conseil valide ces adhésions par 9 voix pour et une abstention.

TRAVAUX A L'INTERIEUR DE L'EGLISE

Le maire présente aux conseillers l'avant projet définitif concernant la rénovation de l'intérieur de l'église. Le montant s'élève à 486 217.20€.

Le maire pense que la phase électricité peut être réduite Il n'est pas nécessaire de tout refaire à neuf. Le montant de cette phase s'élève à 50000 €.

Débat sur l'équipement électrique. Il faut garder l'éclairage existant.

Des économies peuvent être faites :

- Sur le démontage des bancs.
- Pour le stockage, les répartir sur la paroisse.
- Stockage des statues : Sacristie ou ancienne école
- M LENOBLE fait une remarque sur les échafaudages dont le coût est surestimé
- Sur l'installation de chantier : la salle de l'ancienne école et les toilettes peuvent être mis à disposition

A propos des subventions possibles :

- M GRAS propose de demander au carrier
- M COMTE à la Paroisse
- Il faudra envoyer une demande à l'évêché

M GRAS comprend la nécessité de sauvegarder le bâtiment mais juge les dépenses envisagées exagérées.

M LENOBLE donne une explication sur l'estimation de départ qui a augmenté de plus de 86000€.

Il propose d'inverser l'ordre des délibérations et de commencer par l'avenant de maîtrise d'œuvre. Le conseil accepte cette proposition.

Maitrise d'œuvre : Avenant et validation de l'avant projet définitif (APD)

Le conseil municipal, sous réserve de l'accord des subventions, valide, à l'unanimité, l'avant projet définitif de maîtrise d'œuvre qui s'élève 486217.20 € HT (soit une augmentation de 21 % par rapport au projet de départ estimé à 400 000 € HT) mais, en raison de ce fort dépassement, refuse l'augmentation des honoraires de l'architecte (maîtrise d'œuvre) et demande le maintien des 66 775 € de départ.

Avenant maîtrise d'ouvrage

Le maire informe le conseil que le SIDEC du Jura ne modifie pas ses honoraires.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2015

Offlanges, le 11 mai 2015

Avant projet définitif global et demande de subventions

Considérant l'avant projet définitif établi par l'atelier CAIRN dont les travaux sont estimés à 486 217.20 € HT et dont le coût global est évalué à 670 000 €HT incluant tous les frais annexes, le conseil municipal, par 10 voix pour, valide cet APD et sollicite les subventions auprès de la DRAC, du conseil départemental et du conseil régional au titre des monuments historiques.

QUESTIONS DIVERSES

- Estimation de la parcelle ZE18 (terrain et hangar construit en 1997)

Monsieur le maire donne les informations suivantes :

Proposition de 50000 € de M LORMET

Estimation des domaines : Terrain 8000 € HT - hangar 34000 € HT

Frais d'acquisition : 1900 € HT

- Stockage des bancs de l'église : M LENOBLE informe le conseil qu'un hangar peut être disponible à Montmirey le Château.
- Mme LEROY propose d'aménager le terrain de sports pour les jeunes.
- Présentation de la fête de Nojeux
- Nettoyage du château d'eau le 30 mai à 9 h
- Réunion de la commission logements le lundi 18 mai à 20h30

Remarques sur le compte rendu précédent

- A propos des subventions pour l'ADMR, les donneurs de sang, les anciens combattants, l'Ass secrétaires mairie du Jura, la Croix Rouge et le Souvenir Français, les votes n'étaient pas contre les subventions mais en désaccord avec le montant.
- Mme GERARDIN précise que le SPANC peut accompagner les habitants qui veulent mettre aux normes leur installation d'assainissement.
- M GRAS demande de préciser sur le budget : Achat de terrain et hangar au lieu d'achat de terrain

Mme GERARDIN informe le maire qu'il y a toujours une fuite à la salle des fêtes.

M le maire dit qu'il est au courant et qu'il va contacter l'entreprise.

Réflexion sur l'entrée de la salle des fêtes, voir si on peut faire l'accès du côté de la cour de l'ancienne école

M VINCENT demande aux conseillers de réfléchir au contenu du prochain bulletin et de suggérer des idées pour alimenter le site.

Compte-rendu de la commission cadre de vie : il sera présenté prochainement

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 22h50.